

ACADÉMIE DE POITIERS

ÉTABLISSEMENT : LYCÉE CAMILLE GUÉRIN

## PROCÈS VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Année scolaire : 2017-2018

Numéro de séance : 6 – 25 juin 2018

Date de convocation : 08/06/2018

Présidence de : Monsieur BEUCHOT Philippe

Quorum : 15

Nombre des présents : 19,20,19

Nombre d'absents excusés : 3

SOMMAIRE DES QUESTIONS TRAITÉES	Décision Avis Vote Extrait Motion	Page	Numéro d'acte	Pièces jointes	
				Désignation	N°
<b>I – <u>Approbation du PV de la séance du 3 avril 2018 et de l'ordre du jour de la séance du 25 juin 2018</u></b>					
Ordre du jour du CA du 25 06 2018	Vote	3			
Approbation du PV du CA du 03 04 2018	Vote	3		PV CA 03/04/2018	1
<b>II – <u>Vie de l'établissement</u></b>					
1 – Préparation de la rentrée 2018		3			
2 – IMP		4			
3 – Liste des manuels scolaires	Vote	4	70	Liste des manuels	2
4 – Règlement intérieur et annexes	Vote	4	72	Règlement intérieur CPGE	3
5 – Parcoursup		5			
6 – Avenant CPGE-Université	Vote	5	59	Avenant 2018-2021	4
7 – Résidence d'artiste		6			
8 – Projet d'établissement	Vote	6	73		
9 – Informations		6-7			
10 – PEAC		7			
<b>III – <u>Affaires financières</u></b>					
1 – DBM	Vote	7-8	57,60	DBM, FRM	5,6,6 bis,7
2 – Contrats et conventions	Vote	8	61,62,63,64	Contrats et conventions	8,9,10
3 – Actes du CA	Vote	9	58,65,66,69, 71	Actes	11
4 – Voyages et sorties	Vote	9	67,68	Ajustement et voyages	12,13
<b>IV – <u>Questions diverses</u></b>					
		10			

Signatures

Le Président

M. BEUCHOT Philippe



La Secrétaire

Mme BELIARD Catherine

## PRÉSENCE AU CONSEIL

Séance du : 25 juin 2018

Qualité		Titulaires			Invités/Suppléants					
		Nom-Prénom	P	A	E	Nom-Prénom	P	A	E	
Administration	Chef d'établissement	M. BEUCHOT Philippe	1							
	Adjoint	Mme BABIN Delphine	1			Mme GADET Manuèle	1			
	Gestionnaire	M. PEYCLI Alain	1							
	CPE	M. ALBERT Didier	1							
Élus locaux	Collectivité de rattachement	Mme MONCOND'HUY Léonore		1						
	Groupement de commune	M. SOL Gérard		1						
	Commune siège	Mme BALLON Clothilde		1						
	Collectivité de rattachement	M. TIRANT Benoît			1					
Personnalité qualifiée										
<b>Total</b>			<b>4</b>	<b>3</b>	<b>1</b>			<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Personnels de l'établissement	Personnels d'enseignement	Mme TOCHON Viviane	1							
		Mme NIEUTEN Gloria	1							
		Mme DAMON Géraldine	1							
		Mme GRILLET Claudia		1		Mme RUMMEL Elke	1			
		Mme DARRACQ Delphine	1							
		M. BOUTIN Marc			1	Mme COUTANT Monique	1			
	Personnels administratifs, techniques et ouvriers, sociaux et de santé	Mme BECOGNEE-PEREIRA Pascale	1							
		Mme BÉLIARD Catherine	1							
		Mme GENAIVRE Isabelle			1	Mme GAUDIN Sandrine	1			
		Mme BOUILLY Martine				Mme BOUILLY Sylvie	1			
<b>Total</b>			<b>6</b>	<b>1</b>	<b>2</b>			<b>4</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Parents d'élèves et élèves	Élus parents d'élèves	Mme CARPENTIER Sabine	1							
		M. GALOPPIN Patrick		1						
		M. BOUYER Jean	1							
		Mme LE BIGOT Valérie		1		M. CLEMENT Alain	1			
		M. MÉHEUX-DRIANO Yann	1							
	Elèves	Mme PIRONNET Naya		1						
		Mme BLEHER Emma		1						
		M. PELARDY Amine		1						
		M. BONNET Thomas	1							
		Mme JOYEUX Charlotte	1							
<b>Total</b>			<b>5</b>	<b>5</b>	<b>0</b>			<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

M. le Proviseur ouvre la séance à 18h10.

Le quorum étant atteint, le conseil d'administration est déclaré ouvert (19).

Désignation de la secrétaire de séance : Mme Catherine BELIARD

18h13 : arrivée de M. Didier Albert (20)

18h58 : arrivée de Mme Manuèle Gadet (Proviseure adjointe – non votante)

19h43 : départ de Mme Charlotte Joyeux (19)

## I. Approbation du PV de la séance du 3 avril 2018 et de l'ordre du jour de la séance du 25 juin 2018

### 1.1 Approbation de l'ordre du jour du conseil d'administration du 25 juin 2018

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité (avec quelques ajouts par rapport à celui envoyé avec la convocation).

**Vote approbation de l'ordre du jour du 25 juin 2018**  
Contre : 0      Abstention : 0      Pour : 19

### 1.2 Approbation du PV de la séance du 3 avril 2018

Annexe 1 : PV CA 03/04/2018

Le PV du CA du 03/04/2018 est adopté à l'unanimité.

**Vote approbation du PV de la séance du 3 avril 2018**  
Contre : 0      Abstention : 0      Pour : 20

## II. Vie de l'établissement

### 2.1 Préparation de la rentrée 2018 - modifications

Monsieur le Proviseur fait le point sur la structure et les effectifs de la rentrée prochaine.

- Secondes : 316 élèves (310 prévus) - 9 divisions
- Premières :
  - L : 34 élèves (30 prévus) - 1 division dédoublée
  - ES : 71 élèves (80 prévus) - 2 divisions dédoublées
  - S : 150 élèves (165 prévus) - 5 divisions (2 non dédoublées)
  - STMG : 35 élèves (30 prévus)

Les enseignants font remarquer que les effectifs dans certaines classes vont être au minimum à 36 élèves. M. le Proviseur rappelle que le seuil en première est fixé à 37 par le Rectorat et 40 par le Ministère. En ce qui concerne les premières STMG, 40 élèves de seconde de Camille Guérin ont demandé une première STMG.

- Terminales (hors redoublants) :
  - L : 34 élèves (33 prévus) - 1 division dédoublée
  - ES : 84 élèves (84 prévus) - 3 divisions (1 non dédoublée)
  - S : 157 élèves (164 prévus) - 5 divisions (1 non dédoublée)
  - STMG : 28 élèves (certains élèves partant dans d'autres établissements car ils ont demandé des spécialités qui n'existent pas à Camille Guérin)

Monsieur le Proviseur précise que ces modifications entraînent 20.5 H de dotation horaire en moins.

Les structures ne sont pas pleines en ES et STMG sur Poitiers.

Une deuxième 1<sup>er</sup> STMG pourrait être ouverte mais l'établissement n'y est pas favorable. En effet, les locaux sont déjà à saturation.

- CPGE : pas de modification

## 2.2 Indemnités pour missions particulières

- Bilan 2017-2018 : 11 IMP
- Coordination disciplinaire : 0,25 IMP par discipline sauf en physique (1 IMP), SVT (2 IMP), éco-gestion (0.5 IMP) et EPS (2 IMP)
- Missions ponctuelles :
  - organisation des évaluations des capacités expérimentales : 0,5 IMP
  - voyage classe européenne : 0,25 IMP
  - voyage en Chine : 0,25 IMP
  - école du spectateur (TAP – 7 spectacles) : 0,5 IMP + 0,5 IMP
  - résidence d'artiste : 0,25 IMP
  - atelier danse : 0,25 IMP
  - référent culture : 0,25 IMP
- Mission à compétence académique : RUPN. 2 IMP sont attribuées directement par le Rectorat sur lettre de mission. Il n'y a pas eu de volontaire. Les enseignants pensent qu'une des documentalistes serait volontaire, ils doivent la contacter.

## 2.3 Liste des manuels scolaires pour l'année 2018-2019

### Annexe 2 : Liste des manuels

Les parents indiquent que, dans certaines matières, il existe 2 formats de livres.

M. le Proviseur répond que cela ne présente pas de problème et que les ouvrages restent inchangés pour la rentrée 2018.

**Vote approbation liste des manuels**  
**Contre : 0      Abstention : 0      Pour : 20**  
**Acte administratif n°70**

## 2.4 Règlement intérieur et annexes

### Annexe 3 : Règlement intérieur de la résidence CPGE

- Règlement de la résidence CPGE

Il est ajouté au règlement que les étudiants doivent descendre leur(s) poubelle(s) dans les containers en bas de la résidence.

Cette demande est faite pour soulager le travail des agents.

- Règlement intérieur de l'établissement

Pas de modification

**Vote approbation règlement intérieur de la résidence CPGE**  
**Contre : 0      Abstention : 0      Pour : 20**  
**Acte administratif n°72**

## 2.5 Parcoursup

Toute la communauté scolaire est unanime pour dire que cette procédure a généré beaucoup de stress.

Un retour (provisoire) est fait par M. le Proviseur.

- Etablissement d'origine Camille Guérin :
  - 90,3 % des élèves de l'établissement ont accepté une proposition
  - 3,6 % n'ont que des vœux en attente
  - 2,5 % ont des propositions mais n'ont pas encore répondu
  - 6,8 % ont démissionné et n'ont rien
  - 5,6 % n'avaient demandé que des formations sélectives

Remarques : pas de retard par rapport à l'année dernière, pas plus de régulation/flux (ex. STAP), globalement la procédure se passe plutôt bien. L'impact a été plutôt négatif sur les élèves qui avaient reçu que des réponses « en attente ».

- Etablissement d'accueil Camille Guérin pour les CPGE (point au 15 juin correspondant au premier point de l'année dernière)
  - BCPST : 37 élèves ont dit « OUI » sans attente (renonçant à tous les autres vœux) (40 en 2017-2018)
  - certains ont dit « OUI mais » car ils sont en attente de l'acceptation ou non en internat
  - MPSI : 39 « OUI » sans attente (40 en 2017-2018)
  - LS : 28 « OUI » sans attente (31 en 2017-2018)
  - PCSI : 16 « OUI » sans attente (21 en 2017-2018)
  - ECS : 4 « OUI » sans attente (21 en 2017-2018)

Le chiffre ECS s'explique probablement par la baisse de places d'internat attribuées aux ECS. Les listes supplémentaires ne sont pas épuisées.

Les élèves qui n'ont que des « NON » ou qui n'ont pas postulé peuvent dès maintenant se réinscrire sur Parcoursup.

- Commission régionale d'accès à l'enseignement supérieur :

Cette commission vient en aide aux élèves qui n'ont pas de solution.

A partir du 7 juillet, tous les élèves en attente pourront saisir la commission sur Parcoursup.

Aujourd'hui la commission a reçu 490 dossiers (pour les 3 académies) et a fait 42 propositions. Il est à noter qu'il existe des sous-commissions académiques pour examiner les cas particuliers.

- Bilan pour la Nouvelle-Aquitaine

81 % des élèves ont eu au moins 1 proposition positive

Places vacantes au 15 juin :

- BTS : 62
- BTS agricole : 42
- CPGE technologiques : 69
- DIUT : 20
- Ingénierie : 724
- Formations diverses : 179
- Licences : 5 101

## 2.6 Avenant CPGE-Université

### Annexe 4 : Avenant 2018-2021 à la convention cadre du 25/06/2015

Avenant de convention pour chaque filière.

- en lettres : réduction des filières (ex. psycho)
- ECTS : l'établissement est habilité à attribuer les ECTS sur son parcours de formation. Une commission mixte convertit les ECTS.
- pour les ECS, une convention doit être passée avec l'université de sciences économiques alors que les étudiants CPGE ne font pas de sciences économiques.

Les représentants CPGE font remarquer que les étudiants CPGE, notamment MP\*, ne sont pas considérés par la faculté comme des étudiants « normaux » et qu'on leur refuse certaines choses auxquelles tout étudiant inscrit à droit.

Ce sont des constatations évoquées par M. le Proviseur auprès de l'université.

Certains étudiants ne connaissent pas toutes les procédures à suivre, les enseignants demandent qu'il leur soit communiqué un document qu'ils puissent transmettre aux étudiants CPGE en début d'année scolaire.

**Vote approbation avenant CPGE-université de Poitiers**

**Contre : 0      Abstention : 0      Pour : 20**  
**Acte administratif n°59**

## **2.7 Résidence d'artiste**

M. le Proviseur ainsi que Mme Tochon relatent les faits de dégradations d'œuvres (récurrentes depuis environ 3 ans), de propos dégradants, insultants à l'encontre de l'artiste en résidence cette année. Ces actes sont anonymes et proviennent de collègue(s).

Les enseignants demandent si une plainte a été déposée auprès du commissariat. M. Le proviseur dit qu'il n'a pas déposé plainte pour le moment mais qu'il peut le faire « contre X ».

Les membres du CA demandent à M. le Proviseur de déposer plainte.

## **2.8 Projet d'établissement**

- **Axe 1 : Communiquer à l'interne et à l'externe**  
Objectif 1 : Rationaliser les outils de communication et en limiter le nombre  
Objectif 2 : Prioriser les informations  
Objectif 3 : Resserrer les liens avec la presse  
Objectif 4 : Resserrer les liens collèges-lycée- CPGE
- **Axe 2 : Ouvrir le lycée vers l'extérieur**  
Objectif 1 : Faire de l'établissement un lieu d'accueil et d'échange pour les familles  
Objectif 2 : Maintenir les pratiques et les partenariats interdisciplinaires, culturels et sportifs  
Objectif 3 : Faire évoluer l'image du lycée à l'extérieur  
Objectif 4 : Créer des liens avec les collèges du secteur
- **Axe 3 : Responsabiliser et accompagner les élèves vers l'autonomie**  
Objectif 1 : Intégrer les élèves de seconde et les sensibiliser à des problèmes de société  
Objectif 2 : Accompagner les élèves selon leurs besoins  
Objectif 3 : Mettre en place une politique contre l'absentéisme  
Objectif 4 : Accompagner les élèves dans leur orientation
- **Axe 4 : Développer et affirmer le collectif pour renforcer la cohésion : vivre ensemble, faire ensemble**  
Objectif 1 : Favoriser les règles de vie commune dans des espaces conviviaux  
Objectif 2 : Développer des temps d'échanges autour de problématiques identifiées  
Objectif 3 : Faire de l'établissement un lieu ouvert, notamment pour les parents  
Objectif 4 : Faire du lycée un lieu d'apprentissage de la citoyenneté

**Vote approbation projet d'établissement**

**Contre : 0      Abstention : 0      Pour : 20**  
**Acte administratif n°73**

## **2.9 Informations par M. le Proviseur**

M. le Proviseur souhaite apporter quelques précisions quant à la réorganisation CPGE.

Les intentions ont été mal interprétées par rapport à ce que souhaite la direction.

Emplois du temps : le but est d'avoir une organisation équitale, en fonction des contraintes pédagogiques et personnelles. Ces modifications resteront globalement marginales.

Fin des cours CPGE : la fin des cours au 29 juin a été votée au CA du 3 avril. Certains enseignants CPGE ont décidé d'arrêter les cours le 22 juin, sans en prévenir la direction (2 filières sont concernées).

Vies scolaires : actuellement il y a dans l'établissement 2 vies scolaires (lycée et CPGE). Une unité de lieu serait une bonne chose (l'audit « vie scolaire » de l'année passée l'avait suggéré). L'établissement est doté de 3 CPE, aucun n'étant attribué plus particulièrement aux CPGE.

Les CPE travaillent sur le sujet, la direction attend leurs propositions.

Cours des élèves du secondaire dans le bâtiment B : des cours du secondaire ont lieu dans ce bâtiment par manque de place au bâtiment A. Il convient de prendre en compte que les effectifs du secondaire sont en augmentation et que ceux des CPGE ont baissé (4 classes en moins).

## **2.10 PEAC (parcours d'éducation artistique et culturel)**

- Présentation faite par Mme Tochon
  - plus de 540 élèves concernés
  - certaines classes n'ont pas eu accès à au moins une action culturelle
  - nombreuses actions
  - club journal à pérenniser
  - club photo : une exposition a été présentée
  - atelier danse
  - 2 grandes actions : « Lycéens au cinéma » et « Ecole du spectateur »
- Projets
  - renforcer les partenariats : TAP – Espace Mendes France – Musée Sainte-Croix
  - résidence d'artiste avec le collègue
  - 5 conférences dans l'année pour tous les élèves du secondaire
  - valorisation du fonds patrimonial : SVT – physique – arts plastiques : M. Le Proviseur annonce que l'établissement participera en septembre aux « journées du patrimoine »
  - trouver un lieu pour exposer les collections
- Questionnements :
  - comment valoriser toutes ces actions ? Les informations circulent beaucoup mieux avec la mise en place du semainier (remerciements du CA à Mme Genain, secrétaire de direction).
  - augmentation de la ligne budgétaire ? : M. Peycli apporte une réponse positive (DBM au vote)

Mme Tochon demande l'intégration du PEAC au projet d'établissement.

## **III. Affaires Financières**

### **3.1 DBM**

Annexe 5 : DBM

Annexe 6 : Document affaires financières

Annexe 6 bis : Fonds de roulement mobilisable

Annexe 7 : Sorties d'inventaire par origine de financement

Présentation de la DBM, des prélèvements sur le fonds de roulement mobilisable et les sorties d'inventaire par M. Peycli

- Service général :
  - complément crédits gaz (forte augmentation des tarifs)
  - complément crédits culturels et régularisation solde 2016 (434,37 €) : crédit = 4 565,63 €
  - ajout crédits fournitures d'électricité (ampoules led)
  - changement tapis sol antidérapants (entrée des bâtiments)
  - mobilier salle de réunion (nouvelle « salle des conseils »)
- Service Restauration-hébergement
  - Equipement matériel, achat d'assiettes plus légères (la Région n'a pas fourni assez d'assiettes)
- Virement entre services
- Sortie d'inventaire

**Vote approbation de la DBM**  
Contre : 0      Abstention : 0      Pour : 19  
Acte administratif n°57

**Vote approbation de la sortie d'inventaire**  
Contre : 0      Abstention : 0      Pour : 19  
Acte administratif n°60

### 3.2 Contrats et conventions

Annexe 8 : Convention LPO

Annexe 9 : Convention ENEDIS

Annexe 10 : Contrat entretien AVSP

Convention avec la ligue pour la protection des oiseaux « Mon établissement est un refuge LPO »

**Vote approbation de la convention avec la ligue de la protection des oiseaux**  
Contre : 0      Abstention : 0      Pour : 19  
Acte administratif n°61

Convention ENEDIS (remplace ERDF), exploitation « installation de consommation électrique »

**Vote approbation de la convention ENEDIS**  
Contre : 0      Abstention : 0      Pour : 19  
Acte administratif n°62

Contrat entretien bacs à graisse (Sté AVSP)

**Vote approbation du contrat d'entretien bacs à graisse (Sté ASVP)**  
Contre : 0      Abstention : 0      Pour : 19  
Acte administratif n°63

Convention Unis-Cité : services civiques

**Vote approbation de la convention Unis-Cité**  
Contre : 0      Abstention : 0      Pour : 19  
Acte administratif n°64



### 3.3 Actes du CA

#### Annexe 11 : Etat des concessions de logement

Répartition crédits Etat globalisés

**Vote approbation de la répartition crédits Etat globalisés**  
Contre : 0      Abstention : 0      Pour : 19  
Acte administratif n°65

Proposition d'attribution de logements lors du dernier CA de l'année scolaire 2018-2019

**Vote approbation de la proposition d'attribution de logement**  
Contre : 0      Abstention : 0      Pour : 19  
Acte administratif n°69

Adhésion à la plateforme de dématérialisation des marchés avec l'AJI

**Vote approbation de l'adhésion à la plateforme de dématérialisation des marchés avec l'AJI**  
Contre : 0      Abstention : 0      Pour : 19  
Acte administratif n°66

Autorisation de recruter 1 ou plusieurs AVS et assistants d'éducation

**Vote approbation de l'autorisation de recruter 1 ou plusieurs AVS**  
Contre : 0      Abstention : 0      Pour : 19  
Acte administratif n°71

Tarif vente assiettes restaurant scolaire (par 10)

**Vote approbation du tarif vente d'assiettes du restaurant scolaire**  
Contre : 0      Abstention : 0      Pour : 19  
Acte administratif n°58

### 3.4 Voyages et sorties

#### Annexe 12 : Ajustement tarifs

#### Annexe 13 : Voyages et sorties 2018-2019

- Révisions tarifs voyages réalisés

Lorsque la somme à rembourser est inférieure à 8 €, les familles doivent en faire la demande.

**Vote approbation de la révision des tarifs des voyages réalisés**  
Contre : 0      Abstention : 0      Pour : 19  
Acte administratif n°68

- Projets de voyages et sorties 2018-2019

M. le Proviseur a retiré le voyage des Khâgnes à Paris. Depuis 2 ans, le tarif présenté est de 100 €, l'équipe en demandant seulement 50 € aux étudiants. Le reliquat était pris sur les crédits d'enseignement. De plus, il n'y avait pas de lettre d'engagement de la part de l'étudiant ou de la famille.

Il reste 2 voyages à déterminer pour profiter des subventions accordées par la Région.

**Vote approbation des projets de voyages et sorties 2018-2019**  
Contre : 0      Abstention : 0      Pour : 19  
Acte administratif n°67

## IV. QUESTIONS DIVERSES

- Suite des travaux et modifications prévus en salle des profs, salles de réunion, CDI, ancienne salle de l'animatrice culturelle, salles de travail des élèves ...
  - CDI : réaménagement en cours
  - 001 : labo langue
  - la salle des professeurs du bâtiment A deviendra une salle de réunion type « salle des conseils »
  - laboratoire SVT : la Région doit revoir sa copie, les entreprises ne veulent pas prendre le risque de percer le toit à cause des panneaux solaires. Aucune entreprise n'a souhaité répondre...
- Suite de l'enquête sur le climat scolaire

Le planning avait été renvoyé au Rectorat avant les vacances d'avril. Il n'y a pas eu de contact avec l'établissement. Elle sera reprogrammée en 2018-2019

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Proviseur clôt la séance à 20h45.